



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Voyages d'études et camps des jeunes en formation

Des voyages en Suisse, solidaires et durables

Pour l'année scolaire 2020-2021, toutes les sorties de l'enseignement obligatoire et postobligatoire se dérouleront en Suisse. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) considère qu'il est important de faire preuve de solidarité économique en soutenant le tourisme en Suisse à hauteur d'environ 7 millions de francs. C'est aussi l'opportunité d'expérimenter des voyages à l'impact climatique moindre et de questionner les habitudes de mobilité. Enfin, cette décision permet d'organiser en toute sérénité des voyages qui, à l'étranger, auraient engendré des incertitudes suivant l'évolution du COVID-19 dans les mois à venir. La cheffe du DFJC invite les autres cantons suisses à faire un geste dans la même direction.

Le 28 février 2020, le DFJC prenait la décision d'annuler et de proscrire tous les voyages d'études et autres excursions scolaires à l'étranger dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. Pour les mois à venir, la situation demeure d'ailleurs incertaine sur les questions sanitaires et cela complique beaucoup la tâche des établissements et des classes qui préparent leurs voyages. Mais ce n'est pas seulement pour pouvoir organiser sereinement les camps et les sorties que la décision a été prise de rester en Suisse pour l'année scolaire 2020-2021.

7 millions de francs pour le tourisme suisse

Le secteur du tourisme suisse a été durement touché depuis le mois de février 2020. Décider de voyager en Suisse permet de contribuer à relancer ce secteur avec un potentiel de retombées estimé à plus de 7 millions de francs, rien que pour les établissements de formation vaudois. La conseillère d'État Cesla Amarelle a donc écrit à la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) pour inviter ses collègues des autres cantons à faire de même.

Des voyages plus durables

Dans le même élan, rester en Suisse permet d'organiser des voyages à l'impact

climatique plus modéré. Les jeunes en formation sont nombreux à partager cette volonté et à inviter les autorités à poursuivre les réflexions dans ce sens. Avec eux, le Département peut ainsi questionner les habitudes de mobilité de ces voyages. Tous les établissements de la scolarité obligatoire et postobligatoire sont concernés par cette décision.

Un guide de voyage en Suisse sera édité à la rentrée par le département afin d'accompagner les enseignants dans la préparation de leur voyage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juin 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire